

Communiqué de presse

8 juillet 2021

Plan de relance pour les TPE/PME : Une offre clé en main pour prendre la meilleure trajectoire de transition écologique

Plan de Relance : Les dispositifs Tremplin et Tourisme durable.

L'ADEME vient de lancer ses deux programmes « tremplin pour la transition écologique des PME » et « fonds tourisme durable restaurateurs et hébergeurs : accélérez votre transition écologique », qui s'inscrivent plus globalement dans le plan de relance initié par le gouvernement français. L'objectif de ces programmes est d'accompagner les entreprises vers une démarche éco-responsable en leur proposant des aides forfaitaires. Concrètement, l'ADEME s'engage à financer jusqu'à 80% des coûts d'étude et/ou d'investissement, l'aide devant être comprise **entre 5 000€ et 200 000€**. Les intentions affichées sont claires : réduire les émissions de carbone des TPE/PME à hauteur de 40% d'ici 2030 et soutenir le développement des technologies vertes en France.

Une opportunité à ne pas manquer, mais urgente !

Ce dispositif est une réelle opportunité offerte aux TPE/PME françaises, notamment car il est très simple d'accès. Un seul dossier permet de bénéficier des aides sur plusieurs actions, tout se fait en ligne directement sur

Communiqué de presse

8 juillet 2021

le site de l'ADEME qui accompagne le porteur de projet tout au long de la démarche. Ce site propose également un outil de simulation d'aide, selon le coût d'étude et d'investissement des actions initiées.

Ce dispositif propose un large panel d'actions à entreprendre :

- De simples investissements, comme un nouvel éclairage LED plus économe pour l'entreprise, le changement des véhicules thermiques vers des véhicules électriques ou l'achat de vélo cargo électrique, pour lesquelles les fournisseurs sont clairement identifiés.
- Des études et diagnostics pour lesquels les acteurs du marché sont parfois plus difficilement identifiables. Par exemple, une maîtrise d'œuvre pour rénovation globale, un audit énergétique, la mise en place d'une stratégie de réduction des émissions des Gaz à Effet de Serre (GES) ou encore des actions spécifiques au tourisme comme la mise en place d'un plan de lutte contre le gaspillage alimentaire.

Un Collectif d'entreprises pour apporter le meilleur soutien aux entreprises occitanes.

C'est avec la volonté de faciliter l'accès pour les TPE/PME aux programmes de l'ADEME que notre collectif de bureaux d'études, baptisé CRÉO (Collectif Relance Écologique Occitanie) a vu le jour. Notre objectif est de proposer une offre de services complète, fondée sur des

Communiqué de presse

8 juillet 2021

valeurs et une éthique commune, et adaptée aux exigences du plan de relance, afin de faciliter la transition écologique des TME/PME d'Occitanie.

NETALLIA, TRANSITION INGENIERIE, ECOZIMUT sont des bureaux d'études thermiques et environnementales basés en Occitanie, avec pour cœur de métier l'audit énergétique, la maîtrise d'œuvre et l'accompagnement à la transition écologique.

ETHICALIA est une agence spécialisée en ingénierie du tourisme durable, assurant des missions de conseil et d'accompagnement des acteurs publics et privés dans leurs projets de tourisme durable.

ESSP SOLUTIONS est une société d'ingénierie et de conseil spécialisée dans la transition écologique des entreprises à travers la stratégie bas carbone et la performance énergétique et environnementale.

Ces cinq entreprises apportent au collectif différentes approches, expériences et compétences, mais également un vrai réseau de partenaires locaux au service des entreprises.

Une offre sur-mesure

Dans le cadre du Tremplin pour la transition écologique et du plan Tourisme durable, les principales prestations

Communiqué de presse

8 juillet 2021

que peuvent proposer les membres du collectif CRÉO sont les suivantes :

- Audit énergétique : Il s'agit d'identifier clairement les points faibles d'un bâtiment en termes de performance énergétique, de proposer des solutions afin d'améliorer le confort thermique dans les locaux des entreprises, de réduire leurs factures énergétiques, d'anticiper des nouvelles normes de performance des bâtiments.
- Bilan gaz à effet de serre : Il s'agit de compter la quantité de Gaz à Effet de Serre (GES) qui est due à l'activité de l'entreprise. Le bilan est réalisé en précisant les actions qui sont à l'origine des postes les plus émetteurs de GES, pour vous aider à construire un plan d'actions efficace. Le gain pour l'entreprise est de réduire certains postes de dépenses, de se démarquer de la concurrence, d'anticiper les futures lois et d'entreprendre une démarche écoresponsable forte.
- Accompagnement dans la gestion des déchets : c'est une analyse complète du traitement de tous les déchets produits dans l'entreprise, dans le but d'en diminuer la quantité, de mettre en place un plan de tri efficace, et de réduire les coûts directs et indirects liés à la production de déchets.
- Maitrise d'œuvre pour rénovation globale : si l'entreprise engage les travaux préconisés par un audit énergétique, elle pourra bénéficier d'un

Communiqué de presse

8 juillet 2021

accompagnement tout au long du projet, qui comprendra la réalisation des études de faisabilité, la gestion des contrats de travail, la direction et la coordination des travaux jusqu'à la réception. Cet accompagnement permet un gain de temps important pour l'entreprise, une sérénité dans le déroulement des travaux et une garantie de qualité.

- Modèle d'affaires tourisme durable : C'est un accompagnement dans l'élaboration d'une stratégie et d'un positionnement de l'entreprise fondé sur les valeurs du tourisme durable. Après un diagnostic global, analyse de l'offre, de la demande et de la concurrence, des dépenses courantes, des consommations de l'établissement, une proposition stratégique déclinée en plusieurs solutions écoresponsables sera faite, comme par exemple un plan de lutte contre le gaspillage alimentaire, une valorisation des produits locaux, ou encore la valorisation du patrimoine naturel.

CRÉO a développé un cahier des charges commun pour répondre au mieux à ces cinq principales actions complémentaires, de manière à apporter la meilleure valeur ajoutée auprès de TPE/PME tout en respectant scrupuleusement les conditions d'éligibilité des aides liées au dispositif Tremplin et Tourisme durable.

Les entreprises Netallia, Transition Ingénierie, Ecozimut, Ethicalia et ESSP Solutions sont également

Communiqué de presse

8 juillet 2021

en mesure d'accompagner d'autres actions entrant dans le cadre de « tremplin pour la transition écologique des PME » ou de « fonds tourisme durable restaurateurs et hébergeurs », tout en mettant à disposition leurs réseaux de professionnels pour compléter leurs prestations.

Le collectif CRÉO se tient prêt à répondre aux interrogations des entreprises désirant se lancer dans une démarche de transition.

Ecozimumut : 05 82 95 20 90 / contact@ecozimumut.com
Transition : 05 61 26 27 28 / betem@betem.fr
Netallia : 09 81 67 20 82 / contact@netallia.com
Ethicalia : 06 16 50 19 28 / ethicalia@gmail.com
ESSP Solutions : 07 50 57 34 00 / contact@essp-solutions.com

